



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'association Culture Valais s'engage à

- respecter les exigences légales et les engagements cantonaux en matière d'environnement,
- s'impliquer dans un processus d'amélioration continue et revoir périodiquement le niveau de maîtrise des aspects environnementaux de ses activités,
- intégrer les considérations environnementales dans la mesure du possible à toutes les étapes de ses activités pour réduire les émissions de GES, sa consommation de matières premières et d'énergie,
- revoir ses pratiques d'achat afin de diminuer son impact sur l'environnement,
- assurer l'adhésion de son personnel et sa participation à l'atteinte des objectifs environnementaux inscrits dans son plan de gestion environnementale,
- assurer la sensibilisation de son personnel aux impacts environnementaux et à l'adoption de pratiques plus coresponsables.

L'association CVKW
Sion, le 1 septembre 2015